

Communiqué de presse

Nouveau à Faverges-Seythenex : une permanence tenue par les élus à compter du 6 juin 2026

L'équipe municipale se mobilise et ouvre une permanence d'accueil et d'écoute des habitants une fois par mois.

Le principe

Proximité, disponibilité, écoute... L'équipe municipale conduite par Yves Crépel se mobilise pour proposer aux habitants des temps d'échanges, une fois par mois. Ces permanences, ouvertes à toutes et tous, sans rendez-vous, sont placées sous le signe de la convivialité et de la facilitation.

Les objectifs de ces rendez-vous mensuels sont multiples :

- Permettre aux habitants de rencontrer directement un élu pour exprimer leurs besoins, préoccupations, idées
- Faciliter l'accès aux informations municipales et aux démarches administratives
- Orienter les habitants vers les services municipaux, intercommunaux ou associatifs adaptés à leurs demandes
- Créer un espace d'écoute et de dialogue pour renforcer la confiance entre les élus et les citoyens
- Recueillir des retours sur les projets municipaux en cours.

Pour Yves Crépel, maire de Faverges-Seythenex, et Philippe Strappazon, conseiller municipal en charge de la démocratie participative, de la citoyenneté et de l'égalité des chances, il est important que les élus se rendent accessibles auprès des habitants, sur des créneaux identifiés et ouverts à tous, notamment aux personnes qui ne sont pas disponibles en semaine. « *Nous voulons que le dialogue entre les élus et les habitants soit direct et simple.* »

Fonctionnement

Les permanences sont organisées une fois par mois*, de 9h à 12h, sans rendez-vous. Elles vont permettre aux habitantes et aux habitants de poser des questions, de partager leurs préoccupations (vie quotidienne, logement, transport, éducation...) et d'échanger sur un projet ou une thématique.

Elles seront animées par un adjoint et un conseiller municipal et se tiendront en mairie de Faverges-Seythenex, au salon d'honneur (accès côté parc Simon Berger).

⇒ A noter que les élus étudient la possibilité d'ouvrir une autre permanence au chef-lieu de Seythenex.

Chaque demande fera l'objet d'un suivi. Selon le sujet abordé, les réponses seront apportées soit en direct, soit ultérieurement.

Les permanences sont dédiées avant tout aux habitantes et aux habitants (les associations, professionnels et acteurs économiques locaux sont encouragés à contacter la mairie sur d'autres créneaux).

* Il n'y aura pas de permanence en août.

Planning des premières permanences

- Samedi 6 juin
- Samedi 4 juillet
- Samedi 5 septembre

Salon d'honneur de la mairie de Faverges-Seythenex – accès par le parc Simon Berger – de 9h à 12h.

La Permanence
des **élus**

NOUVEAU

De 9h à 12h
Samedi 6 JUIN
à votre écoute

en mairie
de Faverges-Seythenex
Salon d'honneur,
à l'arrière de la mairie
côté parc Simon Berger

Sans rendez-vous !

Faverges Seythenex

Pour visualiser le programme des permanences à venir

[f](#) [@](#) [globe](#) [▶](#) Faverges-Seythenex.fr